

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 23 MAI 2024

DEL-2024-130

L'An deux mille vingt-quatre, le 23 mai, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/05/2024, s'est réuni 'Salle de Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON, WENDLING.
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.
MM. BOISIER, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, LOUVEAU, SOULAS, VIVIANT : du SYANE.

Membres en exercice : 28
Présents : 14
Représentés par mandat : 1

**Objet : ETUDE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DECHIQUETE SUR LA HAUTE-SAVOIE -
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SYANE ET L'UNION REGIONALE DES
COMMUNES FORESTIERES**

Rapport présenté par M. Gilles FRANCOIS.

Le SYANE porte pour ses membres les compétences « contribution à la transition énergétique et numérique » et « réseaux publics de chaleur et de froid ». Dans ce cadre, le SYANE est un acteur clé du développement des réseaux de chaleur en Haute-Savoie. Il agit, notamment, en pilotant des études de faisabilité pour le compte de ses collectivités adhérentes, en construisant et opérant des réseaux de chaleur via sa régie Syan'Chaleur. En parallèle, le SYANE est l'opérateur territorial d'un Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) avec l'ADEME depuis septembre 2022. Ce contrat permet le subventionnement de projets de chaleur renouvelable auprès des collectivités et entreprises du territoire.


Une grande partie des études, projets et demandes de subvention étant dirigée vers le bois-énergie, le SYANE a mené courant 2023 une étude sur l'équilibre entre la ressource bois-énergie locale et la consommation potentielle à horizon 2030. Dans la poursuite de cette étude, le SYANE s'engage à plusieurs actions en faveur d'un développement raisonné du bois-énergie en Haute-Savoie et dans le respect de la ressource forestière la plus locale et la plus durablement gérée possible. Pour ce faire, un rapprochement s'est opéré avec l'association des Communes Forestières de Haute-Savoie et son Union Régionale (AuRACOFOR) pour pouvoir bénéficier de la connaissance et de l'expérience de cette structure en matière d'évaluation du potentiel de prélèvement de bois énergie et de contractualisation.

Une convention est proposée entre le SYANE et AuRACOFOR pour travailler en collaboration sur l'outil « Territool » développé par AuRACOFOR, pour améliorer et valoriser cet outil. L'outil vise à estimer le potentiel de bois énergie valorisable pour un territoire, en croisant les données forestières, de desserte, topologiques, pratiques des entreprises forestières locales, etc...

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention de partenariat entre le SYANE et l'Union Régionale des Communes Forestières,
2. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

